

Élections de la Chambre d'agriculture : la Confédération paysanne lance sa campagne

Trois priorités sont mises en évidence : des prix rémunérateurs, la transition écologique, la défense de l'élevage paysan



Eléctions de la Chambre d'agriculture : la Confédération paysanne lance sa campagne

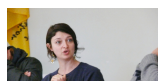
« Le libéralisme a tué les paysans d'ici et du Monde », ce constat évoqué par Sylvie Colas, secrétaire nationale du syndicat de la Confédération paysanne, a été largement développé lors de la présentation du programme concernant les élections générales des membres des Chambres d'agriculture. Un programme « pour des campagnes vivantes » basé sur trois priorités : des prix rémunérateurs, la transition agro-écologique et la défense de l'élevage paysan.

Sylvie Colas « face aux périodes de risques qui ont toujours existé et ce contexte particulier qui nous met dans une situation de colère, tous les agriculteurs ne manifestent pas pour les mêmes raisons et sur les modes d'actions, nous ne sommes pas d'accord sur celles très médiatiques de la Coordination rurale ».

Le maillon de la souveraineté

Romain Florent, (élevage caprin, porcin), rappelle que le premier maillon de la souveraineté alimentaire ce sont les paysans. « Nous proposons l'instauration de prix minimum garantis et rémunérateurs, nous luttons contre tous les accords de libre-échange (CETA, Mercosur). Vendre nos produits à perte est inacceptable parce que nous sommes au bout du système, travailler plus pour gagner moins ». Aussi le syndicat se tourne vers une priorité absolue à la production alimentaire face à la concurrence énergétique (photovoltaïque et agrivoltaïsme, agrocarburants) en accompagnant toutes les productions. Il s'agit d'un véritable combat à mener « tant les menaces pèsent sur le foncier, artificialisation, concurrence de la production énergétique, accaparement par l'agro-industrie, convoitise de la finance qui transforme les terres agricoles en produits financiers ».

Spéculations



Au niveau de la transmission et installation, **Noémie Calais**, (élevage porcin), révèle qu'un paysan sur deux partira à la retraite d'ici 2030, « il s'agit de les remplacer mais il y a beaucoup de freins en raison entre autre de la spéculation et prédation sur le foncier ».

Quant à la PAC celle-ci doit mettre en avant des aides ciblées favorisant les changements de pratiques favorables à l'environnement et à une gestion économe et équitable de l'eau. Selon la profession de foi « il est temps de prioriser l'irrigation pour les cultures locales, humaines et à forte valeur ajoutée ».

Du 15 au 31 janvier les agriculteurs voteront pour élire leurs représentants dans chaque département. Trois collèges seront élus : chefs d'exploitation et assimilés, propriétaires et usagers, anciens exploitants et assimilés



P1860904.JPG



P1860912.JPG